Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le 19/10/2026
ID : 040-214002099-20261013-20261013_05-DE

Département des Landes
Communauté de Communes du Seignanx
Ville d'ONDRES

Ondres
L'océan comme horizon

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 13 OCTOBRE 2026

N° 20261013_05

L'an deux mille vingt-six, le treize octobre, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'Ondres, dûment convoqué le sept octobre, s'est réuni en Mairie, au lieu ordinaire de ses séances, **sous la présidence de M. Patrick de CASANOVE, Maire en exercice**.

Nombre de membres du Conseil Municipal	29	**Date de convocation**	Le 7 octobre 2026
Nombre de présents	27	**Date d'affichage**	Du 19.10.2026 au 20.12.2026
Nombre de pouvoirs	2	**Secrétaire de séance** *(conformément à l'art. L 2121-17 du CGCT)*	M. Thomas GREILSAMER
Suffrages exprimés	29	**Rapporteur**	M. le Maire
Nomenclature	7.1	**Certifiée exécutoire**	Le 19 octobre 2026

PRESENTS : M. Patrick de CASANOVE ; Mme Martine SEGUI ; Mme Cyprine LAVAUD ; Mme Annabella LESAGE ; M. Yannick SAUBES ; Mme Sylviane LECLOU ; M. Franck SAPIN ; M. André BENICHOU ; Mme Christiane LANTENOIS ; M. Dominique LEBRUN ; M. Jacques LAHERRE ; Mme Brigitte BARTHAS ; Mme Anna CAAMANO ; Mme Lydie LEMOINE ; Mme Alexandra MARTINS DA SILVA ; Mme Angélique MICHAUX ; M. Rémi LAHARIE ; M. Alexandre GILLOIR ; M. Thomas GREILSAMER ; M. Alain PEYRELONGUE ; Mme Murielle O'BYRNE CASTRO ; M. Patrick CAZAUX ; Mme Isabelle LEBOEUF ; Mme Virginie BERTOLI ; M. Patrice CORRIHONS ; Mme Elisabeth MÉLIS ; Mme Évelyne BERTHET-PIQUÉE
ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR : M. Guillaume LE BARBIER de BLIGNIÈRES, pouvoir à Mme Martine SEGUI ; Mme Diana CAMAIONE, pouvoir à M. Alexandre GILLOIR.

Quorum atteint : conformément à l'article L2121-17 du CGCT,
le Conseil Municipal est valablement autorisé à délibérer.

OBJET : CREANCES ÉTEINTES 2026

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et en avoir délibéré,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

VU l'état transmis par le comptable public relatif aux admissions en non-valeur et aux créances éteintes ;

CONSIDÉRANT qu'il appartient à l'assemblée délibérante de statuer sur ces différentes opérations comptables ;

LE CONSEIL MUNICIPAL

DÉCIDE l'extinction des créances figurant dans l'état ci-dessous, pour un montant total de 85 264.78 €

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le 19/10/2026
ID : 040-214002099-20261013-20261013_05-DE

Département des Landes
Communauté de Communes du Seignanx
Ville d'ONDRES

Ondres
L'océan comme horizon

CRENCES ETEINTES COMMUNE ONDRES

EDITION HELIOS
Présentation en non valeurs
arrêtée à la date du 24/04/2026
040029 SGC SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE
71500 - ONDRES

Exercice 2026
Numéro de la liste 8297580715
Type de liste : Non valeur
5 pièces présentes pour un total de 84173,28

Exercice de P.E.C 2012 3 Pièces pour 51042,93
2010 2 Pièces pour 33130,35

Nature Juridique	Exercice pièce	Référence de la pièce	N° ordre	Imputation budgétaire de la pièce	Nom du redevable	Objet pièce	Montant PEC	Montant restant à recouvrer	Motif de la présentation
Société	2012	T-510	1	7478-95-	[redacted]	300-DIVERS	1500	1500	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2010	T-588	1	7362-95-		300-DIVERS	3130,35	3130,35	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2012	T-120	1	7362-95-		300-DIVERS	29243,7	11932,78	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2010	T-587	1	7362-95-		300-DIVERS	30000	30000	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Société	2012	T-735	1	7362-95-		300-DIVERS	37610,15	37610,15	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
						TOTAL		84173,28	

creances eteintes commune ondres

EDITION HELIOS
Présentation en non valeurs
arrêtée à la date du 24/04/2026
040029 SGC SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE
71500 - ONDRES

Exercice 2026
Numéro de la liste 7165360915
Type de liste : Créance éteinte
12 pièces présentes pour un total de 1091,5

Catégories et natu Personne physi 12 Pièces pour 1091,5

Catégories de prod 83 CANTINES 6 Pièces pour 509,5
87 GARDERIE 6 Pièces pour 582

Motifs de présenta Surendettemem 13 Pièces pour 1282,75

Tranches de mont Inférieur strict 6 Pièces pour 104,5
Supérieur ou éç 6 Pièces pour 787
Supérieur ou éç 0 Pièces pour 0
Supérieur ou éç 0 Pièces pour 0

Exercice de P.E.C 2024 8 Pièces pour 639,25
2023 4 Pièces pour 452,25

Nature Juridique	Exercice pièce	Référence de la pièce	N° ordre	Imputation budgétaire de la pièce	Nom du redevable	Objet pièce	Montant PEC	Montant restant à recouvrer	Motif de la présentation
Particulier	2024	T-282	1	7067-281-	[redacted]	83-CANTINES	35	35	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2024	T-388	1	70632-331-		87-GARDERIE	41	41	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2024	T-371	1	7067-281-		83-CANTINES	42	42	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2024	T-184	1	70632-331-		87-GARDERIE	45	45	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2024	T-187	1	7067-281-		83-CANTINES	49	49	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2024	T-277	1	70632-331-		87-GARDERIE	92,5	92,5	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2023	T-1048	1	7067-251-		83-CANTINES	100	100	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2023	T-251	1	70632-421-		87-GARDERIE	102,5	102,5	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2023	T-1037	1	70632-421-		87-GARDERIE	109,75	109,75	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2023	T-266	1	7067-251-		83-CANTINES	140	140	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2024	T-582	1	7067-281-		83-CANTINES	143,5	143,5	Surendettement et décision effacement de dette
Particulier	2024	T-588	1	70632-331-		87-GARDERIE	191,25	191,25	Surendettement et décision effacement de dette
						TOTAL		1091,5	

PRÉCISE que cette dépense sera imputée au compte 6542 ® – Créances éteintes ;

HABILITE Monsieur le Maire à régulariser toutes les écritures découlant de l'adoption de cette décision.

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication.
La saisine de la juridiction peut se faire par envoi sur papier, dépôt sur place ou en ligne via le site sécurisé : www.telerecours.fr.

MAIRIE D'ONDRES 40440

Le Maire,
Patrick de CASANOVE

Le secrétaire,
Thomas GREILSAMER